

N° 5 1^{er} trimestre 2010

fi Événements

● 19/03/2010

Les clefs d'une carrière au féminin 1920-2010 : 90^e anniversaire de l'AFFDU

Colloque organisé par l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités à la Sorbonne (Paris)

• Approches et thèmes retenus

- L'AFFDU, point de passage entre le monde de l'Université et le monde professionnel

• Informations disponibles

http://www.affdu.fr/actualites/90e_anniversaire_affdu.html

● Depuis le 12/02/2010

Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes

Piloté par la Mission pour la place des femmes au CNRS, en partenariat avec l'INSHS, l'INSB et l'ensemble des instituts du CNRS et les principaux réseaux de recherche sur le genre (MAGE, Fédération Ring, Anef, Efigies).

• Approches et thèmes retenus

- Dresser un état des lieux actualisable des recherches françaises dans le domaine, au moyen d'une base de données accessible par Internet
- Mettre un outil à disposition de la communauté scientifique et de son public

- Faire dès 2010 un bilan des acquis scientifiques en vue de la publication d'un ouvrage et d'un colloque

• Informations disponibles

<http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article479>

● Mars et avril 2010

Assises de l'Institut Emilie du Châtelet : résistances à l'égalité femmes - hommes

IEC, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris

• Colloques passés et à venir

- 08/03 « Pour l'égalité des sexes : démontrer et convaincre » (1)

- 15/03 « Pour l'égalité des sexes : démontrer et convaincre » (2)

- 22/03 « Combattre pour l'égalité : droits civils et politiques »

- 29/03 « Combattre pour l'égalité : sexualité et droits des femmes »

- 05/04 « Être homme et féministe : parcours »

• Informations disponibles

<http://www.emilieduchatelet.org>

ÉDITORIAL de femmes ingénieurs

Que de chemin parcouru et quelle accélération pour Femmes Ingénieurs : 27 participantes à notre récente Assemblée Générale ; une reconnaissance réaffirmée du CNISF, qui nous héberge depuis longtemps et avait dépêché pour la deuxième année consécutive son Secrétaire Général pour notre AG ; des sollicitations toujours plus nombreuses des pouvoirs publics et des entreprises ; une première personne morale adhérente en 2009, Orange France Telecom ; des finances confortables ; un Conseil d'Administration qui affiche complet et au sein duquel nous n'avons pas pu, pour la première fois cette année, accueillir toutes les candidates...

Et pourtant, que d'efforts à mettre en œuvre pour catalyser toutes ces envies, toute cette énergie, pour mobiliser chacune dans des actions concrètes pour faire vivre l'association. À telle enseigne que certaines qui croulent sous la lourdeur de la tâche souhaitent renoncer à leur poste pour 2010, afin de se consacrer davantage à leur activité professionnelle et d'autres hésitent à mener de front activité professionnelle, vie de famille et mandat au bureau.

2010 sera pour nous une année décisive, celle de la mutation vers une répartition plus large des tâches, sûrement d'une certaine professionnalisation qui permettrait, par exemple, de rémunérer celles d'entre nous qui réalisent des actions de professionnelles au nom de l'Association, et nous l'espérons toutes, celle de l'élargissement du nombre de nos adhérents-es.

Je veux croire en nous et je compte sur vous toutes.

Aline Aubertin, Vice-Présidente

LE CHIFFRE de femmes ingénieurs : 28

C'est le nombre de personnes présentes lors de notre Assemblée Générale, qui s'est tenue dans les locaux de l'association des Arts et Métiers le 5 février dernier. 28 participantes, pardon 27, puisque François Blin, Délégué général du CNISF, nous a rejointes, comme l'année dernière : c'est du jamais vu ! Adhérente et participant aux AG depuis 18 ans, je ne me souviens pas d'autant de participantes. Parmi ces 27 participantes, 24 adhérentes et 3 ingénieures venues nous rencontrer et qui ont adhéré à la fin de l'Assemblée Générale.

Ce nombre est un signe de vitalité de notre association, qui se vérifie tous les jours au regard de toutes les sollicitations que nous recevons. C'est aussi un vrai challenge, pour canaliser tous ces signes de confiance et d'intérêt, en mobilisant chacune pour faire vivre l'association et répartir au mieux chacune des nombreuses actions qui sont les nôtres.

Aline Aubertin

Pourquoi ?

- Parce qu'en 2008, 118 700 femmes ingénieurs ont une activité professionnelle
- Que les femmes ingénieurs représentent 17,7 % de l'ensemble des ingénieurs
- Que 26 % des étudiants des écoles d'ingénieurs sont des femmes

L'association regroupe des femmes diplômées des grandes écoles d'ingénieurs et des femmes scientifiques qui exercent ou ont exercé des métiers d'ingénieurs.

- Une force vive dans tous les secteurs d'activités
- Une association lauréate 2003 du prix Irène Joliot-Curie.

Comme membre et en réseau avec :

- **FEMMES & SCIENCES**
www.femmesetsciences.fr
- **femmes et mathématiques**
www.femmes-et-maths.fr
- **CNISF (Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France)**
www.cnisf.org
- **INWES (International Network of Women Engineers and Scientists)**
www.inwes.org
- **WFEO/FMOI (World Federation of Engineering Organizations / Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs)**
www.wfeo.org / www.fmoi.org
- **EPWS (European Platform of Women in Science)**
www.epws.org
- **Companieros (Les managers de demain)**
<http://www.companieros.com/>
- **G9+ (L'interclub « informatique, télécoms, multimédia » des anciens de grandes écoles)**
www.g9plus.org
- **EYE (European Young Engineers)**
<http://embassy.e-y-e.eu/bin/view/PublicWeb/WebHome>

Devenir INGÉNIEUR *es*

L'accès à la science pour les jeunes, filles et garçons

L'internat paraît être la solution la plus propice aux études pour les élèves de prépas, qui n'ont ainsi pas de préoccupation matérielle à assumer pour leur quotidien. Mais le mode de recrutement dans les prépas du lycée Fermat de Toulouse est-il la règle pour tous les lycées à prépas ?

D'après le site du lycée*, l'internat semble ouvert aux filles, ce qui est un bon point, mais les vœux pour les prépas à formuler en terminale intègrent non seulement l'établissement, mais aussi le souhait d'internat ou non. Or cela apparaît particulièrement discriminatoire pour les élèves, filles tout autant que garçons, qui ne peuvent prétendre à une bourse et qui n'ont pas pour autant les moyens d'assumer le coût d'un logement étudiant extra-muros. Il est alors certain que dans ce cas, leur stratégie de choix consiste à privilégier le critère « internat ».

• Une situation analogue dans toute la France

Quelle que soit la région, le coût d'un l'internat reste beaucoup plus modeste que celui d'un studio ou d'une chambre à l'année en ville ou en banlieue (même avec la subvention APL ou ALS), auquel il faut rajouter le coût des repas en restaurant universitaire, des petits déjeuners ainsi que les frais de transport (importants, même avec des tarifs étudiants). Et tout cela se sait en région. Et c'est ainsi qu'à l'heure des vœux pour la prépa, la question du coût du logement prévaut sur le choix de lycées publics à prépas... En la matière, la stratégie des familles se résume à : « il faut pouvoir assurer », sous-entendu financièrement.

Il en résulte que soit le(la) jeune a la « vocation » et ses parents le suivent, coûte que coûte, soit il(elle) vise des objectifs moins ambitieux (ce qui est fréquent chez les filles, qui ont une tendance culturelle à se sous-estimer) et se tourne vers des métiers plus « rassurants » pour les parents, avec des formations plus courtes et donc moins onéreuses...

• Un parcours semé d'obstacles... un résultat prévisible !

Ainsi, les quelques effets positifs sur les élèves de la 5^e à la terminale de toutes les actions menées en faveur de la promotion des métiers de la science et de la technologie peuvent être totalement anéantis au moment des vœux formulés en terminale.

À bien y regarder, l'orientation des élèves (et celle des filles, en particulier) dans les collèges et les lycées vers les métiers d'ingénieurs ressemble de plus en plus à un parcours initiatique, jonché d'embûches et de pièges de toutes sortes.

C'est notamment ce qui conduit notre association à s'engager pour lutter contre cette situation**.

Françoise Prat

* Pour en savoir plus

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lyc-fermat-toulouse/rens_cpge/inscriptions.php

** Voir dans ce numéro l'article : **FI prend position**, qui détaille notre action concrète.

Notre mission

« Promouvoir les métiers de l'ingénieur, des sciences et techniques auprès des jeunes filles ainsi que la place des femmes ingénieurs dans le monde professionnel ».

Le contexte – l'environnement – de notre association évolue et les prises de conscience de la société civile sur ces problématiques s'affirment aux niveaux politique, français, européen et mondial.

fi contribue aux réflexions et aux actions « de terrain » sur les grands sujets sociétaux :

1. la désaffection des jeunes pour les études scientifiques après le bac,
2. la représentativité des femmes dans les instances de décision,
3. l'égalité professionnelle homme/femme dans le monde du travail.

fi est légitime pour intervenir du fait :

- de son antériorité historique en France (association Loi 1901, créée en 1983),
- du traitement sexué périodique depuis 1990 de l'enquête socio-économique du CNISF sur la situation des Ingénieurs en France,
- de ses relations pérennes avec les institutions (Ministères, Rectorats...) et, depuis 2005, avec des entreprises,
- de notre vécu, expériences individuelles, tout autant que de notre connaissance de la situation sur le terrain,
- de notre participation active aux tables rondes et forums, dans les réseaux, lors d'intervention dans les lycées, les collèges...
- de nos liens avec les différents réseaux nationaux et internationaux ainsi que de notre contribution aux plateformes de femmes ingénieurs et scientifiques internationales.

Nous recevons et répondons ainsi à de multiples sollicitations d'entreprises privées, de réseaux de femmes, d'associations locales ou d'ingénieurs (G9+...), de jeunes, de parents, d'éducateurs...

Notre ambition pour 2011

1. une association incontournable pour les jeunes, leurs parents et leurs éducateurs en matière d'information, d'accompagnement dans les parcours scientifiques et techniques,
2. une association d'intérêt public, donc de plus de 200 membres,
3. une association « partenaire officielle » des entreprises et des organisations œuvrant pour l'évolution des parcours professionnels des ingénieurs (plafond et mur de verre).

LES INGÉNIEUR^{es} dans le monde du travail

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Un colloque sur la thématique de la parité dans le monde économique a été organisé à l'Assemblée Nationale le 28 janvier 2010 ; il a réuni plus de 150 participants.

• **Quelques intervenants**

– Daniel Lebègue, Président de l'Institut Français des Administrateurs.

– Clarisse Reille, Chargée de mission auprès du Ministre de l'Industrie et Présidente de Grandes Écoles au Féminin.

– Brigitte Grésy, Inspectrice générale des affaires sociales, auteur du rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

– Françoise Milewski, Économiste à L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques, centre de recherche en économie de Science Po.

La clôture a été faite par Jean-François Copé, Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, en raison de la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle (adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale en décembre 2009 et déposée au Sénat le 21 janvier 2010).

• **Quelques textes en vigueur sur l'égalité professionnelle**

– Loi du 22 décembre 1972, qui inscrit l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes dans le code du travail.

– Loi, dite Roudy, du 13 juillet 1983, qui fixe un principe général de non-discrimination au regard du sexe dans tous les domaines concernant les relations au travail. Elle rend obligatoire la production d'un rapport annuel emploi/formation comparatif entre les femmes et les hommes dans les entreprises.

– Loi du 16 novembre 2001, qui interdit toute discrimination notamment en matière de recrutement, rémunération, formation et promotion. Elle supprime l'interdiction de travail de nuit des femmes.

– Loi du 23 mars 2006, sur l'égalité salariale, qui vise à supprimer les écarts de rémunération, de promotion à des postes de décisions, de formation professionnelle, et qui traite également de la réconciliation maternité/emploi.

Cette liste de lois n'est pas exhaustive, leur mise en application n'est pas rigoureusement respectée et, malgré cela, les verrous culturels qui maintiennent les femmes dans des situations professionnelles plus fragiles et moins valorisées que celles des hommes, n'ont pas été levés. L'inertie au changement joue contre les femmes, pour lesquelles le nombre de situations précaires est en hausse, phénomène accentué par la monoparentalité croissante.

Pascale Bellamy

Pour en savoir plus :

- http://www.assembleenationale.fr/13/pdf/colloque_parite.pdf
- <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2125.asp>

- D'échanger au sein d'un réseau de femmes engagées dans un projet de société
- De réaliser l'exploitation, pour les femmes ingénieurs, de l'enquête socio-économique du CNISF (Ingénieurs et Scientifiques de France), qui constitue aujourd'hui la seule source de statistiques fiables et précises sur les femmes ingénieurs en France
- De participer aux jurys régionaux du Prix de la Vocation Scientifique et Technique des jeunes filles pour favoriser les carrières scientifiques des filles
- De contribuer à l'animation de débats, de forums métiers, de présentations destinées à encourager les filles à se tourner vers les métiers d'ingénieurs
- D'être partenaire avec les associations d'entreprises et les entreprises d'une manière générale, dans le but de les aider à valoriser leur politique en direction des femmes et des sciences (par exemple, InterElles, CISCO, EADS, Orange, France Telecom, GE...)
- D'intervenir dans les lycées et les collèges et de promouvoir l'orientation des filles vis-à-vis des sciences et des technologies, en témoignant sur notre métier
- De faire tomber les stéréotypes comme : « les filles ne sont pas bonnes en maths ! »
- De partager nos expériences professionnelles et de développer la coopération avec d'autres réseaux de scientifiques et de managers
- De s'impliquer dans les débats de société sur l'égalité des chances dans l'enseignement et sur l'égalité professionnelle
- De coopérer avec les entreprises sur leur besoin de diversité dans les métiers d'ingénieurs
- De développer l'association et ses différentes activités : prix, communication, subventions...

LES INGÉNIEUR^{ES} se font voir

Prix de l'Ingénieur(e) de l'année

Elles sont trois !, les lauréates aux « Prix de l'ingénieur de l'année » qui récompensent des ingénieurs d'exception et valorisent un métier trop méconnu. Le 16 décembre 2009, pour la sixième année, *L'Usine Nouvelle* et *Industrie et Technologies*, en partenariat avec le *Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France* (CNISF), ont organisé la remise de ces prix sous la présidence d'un comité de parrainage qui comprend notamment trois scientifiques titulaires de prix Nobel, Georges Charpak, Albert Fert et Jean-Marie Lehn.

Trois femmes ingénieurs d'exception ont ainsi reçu respectivement :

- le *Prix de l'ingénieur pour le début prometteur*», attribué à Katarzyna Chuda, diplômée de l'École Nationale de Chimie de Lille et travaillant chez Saint-Gobain Recherche sur le développement d'une toile en fibre de verre capable de piéger les formaldéhydes dans l'air des bâtiments, permettant ainsi la dépollution des intérieurs ;

- le *Prix de l'ingénieur pour la science*, attribué à Delphine Keller, diplômée de l'Université Pierre-et-Marie-Curie de Paris et travaillant au List-CEA, Laboratoire d'Intégration des Systèmes et des Technologies, pour la mise en œuvre d'un robot serpent de 10 m de long capable de se glisser dans les entrailles irradiées d'Iter, le tokamak destiné à reproduire une énergie voisine de celle créée naturellement au cœur du Soleil** ;

- le *Prix de l'ingénieur pour le développement durable*, attribué à Corinne Verdier, diplômée de l'École Centrale de Lille et travaillant chez Altinnova pour la création de stations service pour vélos tout-terrain Altao, éco-conçus, et déjà installées dans de nombreuses villes.

● *Pour en savoir plus :*

* <http://www.lesingenieursdeannee.com>

** http://www.itercad.org/projet_3.php

Prix de l'Ingénieur-inventeur – Prix Chéreau-Lavet

Le 9^e prix de l'Ingénieur-inventeur récompense un inventeur français qui a fait preuve d'une démarche inventive constante assurant des retombées techniques et sociales reconnues. Il a été décerné à Isabelle Rico-Lattes pour l'élaboration d'une nouvelle génération de formulations thérapeutiques, fondées sur la bio-activité.

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure, Isabelle Rico-Lattès est Directrice de recherche au CNRS et Chargée de mission pour la Chimie à l'Institut Écologie et Environnement (INEE) du CNRS, où elle coordonne le programme interdisciplinaire « Chimie pour le développement durable ».

Les découvertes d'Isabelle Rico-Lattès ont permis le dépôt de plusieurs brevets et le développement de deux composés bio-actifs :

- l'Oxane-HD[®], destiné au traitement des décollements de rétine majeurs, aujourd'hui développé par Bausch & Lomb, leader mondial en ophtalmologie ;

- le TriXeira +, développé en partenariat avec les Laboratoires Pierre Fabre et qui est destiné au traitement des maladies de la peau, notamment l'eczéma.

● *Pour en savoir plus :* <http://www.mariuslavet.org/>

Toutes nos félicitations aux heureuses lauréates.

- **elles EN SCIENCES**
www.elles-en-sciences.org/
* Créé et développé en 2004 à la demande du Ministère de la Recherche, en partenariat avec *femmes ingénieurs*, *FEMMES & SCIENCES*, *femmes et mathématiques*.
- **Femmes & Sciences**
www.femmesetsciences.fr/
- **femmes et mathématiques**
www.femmes-et-maths.fr/
- **CNISF (Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France)**
www.cnisf.org/
- **AFFDU (Association Française des Femmes Diplômées des Universités)**
http://affdu.it-sudparis.eu/
- **CEFI (Comité d'Études sur les Formations d'Ingénieurs)**
www.cefi.org/
- **elles bougent**
www.ellesbougent.com
- **BNEI (Bureau National des Élèves Ingénieurs)**
www.bnei.org/
- **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)**
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/
- **Mission Parité du MESR**
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20161/mission-parite.html
- **Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'emploi**
www.industrie.gouv.fr
www;industrie-jeunes.fr
- **Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité**
www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite/
- **IIWE (International Institute of Women in Engineering)**
http://services.eng.uts.edu.au/iiwe/
- **Cercle InterElles**
http://interelles.canalblog.com/
- **SFP (Société Française de Physique)**
www.sfpnet.fr/fichiers_communs/commissions/SFP-femmes I
- **Unafic (Union Nationale des Associations Françaises d'Ingénieurs Chimistes)**
http://www.unafic.org/
- **L'UIMM pour la promotion des métiers féminins**
www.industrielle.com
- **Femmes & Sciences Tunisie**
www.femme-sciences.org.tn

LES INGÉNIEUR *es* à l'international



Le monde des femmes ingénieur(e)s

En tant que représentante de la France au sein du comité « WIE » de la FMOI (*Women In Engineering*, Comité Femmes Ingénieures de la Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs - FMOI), j'ai participé en novembre 2009 aux travaux de ce comité qui se sont déroulés au Koweït.

Ce Comité permanent, créé il y a plus d'un an, est dirigé par Marie-Hélène Therre, présidente de FI.

• **Une représentation de toutes les femmes ingénieures**

En parallèle de l'Assemblée Générale de la FMOI, se sont tenus du 2 au 5 novembre 2009 le Congrès international des Ingénieurs (sur le thème des Énergies alternatives) et les activités du WIE, y compris :

- une réception le 2 novembre, regroupant près de 200 ingénieures membres du WIE et membres du KSE (l'association des ingénieurs du Koweït) ;

- un atelier le 3 novembre, présentant les chiffres clés relatifs aux ingénieures dans le monde ainsi que les actions concrètes effectuées pour attirer et retenir les femmes dans les métiers de l'ingénierie ;

- un déjeuner convivial le 4 novembre, avec les responsables des sept autres comités permanents de la FMOI (tous des hommes !), avec pour objectifs premiers de rendre visibles les membres du WIE et d'identifier les comités souhaitant intégrer plus de femmes ;

- une table ronde le 5 novembre, ayant pour titre « *Dont stay in the Shadow !* » (Sortez de l'ombre !), invitant des intervenantes (France, Koweït, Syrie) à s'exprimer sur les motivations des femmes à prendre des responsabilités à des postes clés dans l'industrie et des projets d'ingénierie à dimension internationale.

• **Une représentation de toutes les régions du monde**

Pour rappel, le WIE a été lancé en juillet 2008 et a tenu sa première réunion officielle à Brasilia, Brésil, en décembre 2008, lors de la Conférence internationale des ingénieurs (WEC 2008).

À ce jour, le WIE comprend 27 membres, représentant toutes les régions du monde (18 pays actuellement, plus l'UNESCO) et intègre notamment 3 hommes (Égypte, Australie, UNESCO).

• **Une première !**

Par ailleurs, nous souhaitons tous nos vœux de réussite à Maria Prieto-Laffargue (Espagne), élue présidente de cette association internationale (c'est une première depuis la création de la FMOI !).

Yvette Ramos

Prochains événements

- EPWS en juin à Bruxelles, Assemblée Générale.
- Congrès des ingénieurs organisé par la FMOI en Argentine, en octobre prochain.

Pour en savoir plus :

- <http://www.epws.org/>
- <http://www.wfeo.org/>

Le Bureau

- **Marie-Hélène THERRE**
Présidente
- **Aline AUBERTIN**
Vice-présidente
- **Suzanne MATHIEU**
Vice-présidente
- **Fanny LANGEVIN**
Secrétaire Générale
- **Sophie PERSONNAZ**
Secrétaire Générale adjointe
- **Laurence CAMUS**
Trésorière
- **Séverine LECLERCQ**
Trésorière adjointe

Le Conseil d'Administration

- **Isabelle AVENAS-PAYAN**
Représentante au CNISF
- **Anne-Marie JOLLY-DESODT**
- **Françoise PRAT**
Représentante régionale (Midi-Pyrénées)
- **Yvette RAMOS**
- **Marine SERRE**
- **Catherine THIBAUT**
Représentante de *Femmes & Sciences*
- **Delphine VIRTE**

Dentelles d'Ingénieurs – Numéro 5 – 1^{er} trimestre 2010

Directrices de la publication : Marie-Hélène Therre, Aline Aubertin
Conception éditoriale : Patricia Kerserho
Conception graphique : Adeline Chipaux
Édité par l'Association Française des femmes ingénieurs, C/O CNISF,
7, rue Lamennais, 75008 Paris / Tél. 33(0)1 44 13 66 88 /
femmes_ingenieurs@yahoo.com / www.femmes-ingenieurs.org

femmes ingénieurs PREND POSITION

Agir contre la discrimination sociale et scolaire des filles

• **Une discrimination de fait**

Bien qu'elles y soient encore minoritaires, la présence de jeunes filles au sein des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) n'est plus incongrue depuis des années. Un examen attentif montre pourtant que beaucoup d'internats de ces CPGE sont réservés aux garçons. En moyenne, 36 % des places en internat sont destinées aux jeunes filles, mais des établissements prestigieux comme les lycées Henri IV ou Chaptal ne proposent aucune place d'interne pour les jeunes filles.

Ce constat est à l'origine du collectif « Ouvrons les portes », créé à l'initiative de quatre associations* : *Paris-Montagne, femmes et mathématiques, Femmes et Sciences* et *Femmes Ingénieurs*. La question des internats en classes prépa peut paraître anecdotique, mais c'est loin d'être un détail. Selon Véronique Slovacek-Chauveau, Vice-présidente de l'association *femmes et mathématiques* : « *On voudrait plus de femmes dans les études scientifiques et en pratique, aucune mesure visible symbolique, emblématique, n'est prise pour montrer que la volonté est réelle et forte.* »

• « **Ouvrons les portes** »

Les conséquences concrètes de cet état de fait sont résumées dans la pétition mise en ligne sur le site du collectif et transmise à la Halde le 2 octobre 2009 :

« Ces **inégalités d'accès** au logement induisent des inégalités en termes d'éducation :

1. les temps de transports plus longs entre le domicile et le lieu d'étude sont pris sur le temps d'étude ou de repos, parfois limité en CPGE ;
2. elles ne peuvent bénéficier des mêmes conditions de travail que les garçons : bibliothèque du lycée, travail en groupe, restauration, équipements sportifs...

Les solutions alternatives actuellement proposées à ces filles, scolarisées dans des lycées dont l'internat est réservé aux garçons, sont **discriminantes** socialement et scolairement. »

Les possibilités de logement restantes pour les jeunes filles résidant loin de leur prépa sont pour la plupart plus onéreuses, ce qui constitue un frein évident. Or habiter seule un studio donne des contraintes matérielles supplémentaire ; quand aux foyers et aux institutions, ils n'offrent pas tous les mêmes conditions de travail ni de laïcité.

De nombreux médias tels que Marianne, Libération, le site ELLE.fr... ont relayé cette action. Une réunion regroupant quelques proviseurs de grands lycées parisiens s'est tenue en novembre, et le collectif a notamment reçu le soutien officiel de la région Île-de-France.

• **Une parité à concrétiser**

Cette revendication du collectif « Ouvrons les portes » montre que l'égalité de traitement entre garçons et filles n'est pas encore la norme dans les filières scientifiques ; ce qui a un impact certain sur l'accès des jeunes filles à ces études. La parité entre garçons et filles dans ce domaine ne réside pas uniquement dans un changement de mentalités, mais nécessite bel et bien des mesures concrètes et matérielles.

Pour en savoir plus :

* www.ouvronslesportes.org

Delphine Virte

X pour me contacter

BULLETIN D'ADHESION *fi* ou de MISE A JOUR

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
École ou Titre	
Promotion	
Formation complémentaire	
Adresse personnelle	
TEL domicile	
Portable	
MAIL personnel	
Entreprise	
Fonction	
Adresse professionnelle	
TEL professionnel	
FAX professionnel	
MAIL professionnel	

Vos envies et projets avec *fi*

- Êtes-vous volontaire pour représenter *fi* dans votre région ?
- Êtes-vous volontaire pour intervenir dans les lycées, collèges pour présenter votre métier/parcours ?
- Accepteriez-vous de participer à nos actions phares, à l'organisation de colloques internationaux... ?
- Autre :

Mon adhésion* :

- Adhésion membre bienfaiteur : - personne physique, à partir de 90 €
- personne morale, prendre contact avec le bureau
- Adhésion membre actif 45 €
- Adhésion membre associé 45 €
- Adhésion membre aspirant 25 €
- Adhésion demandeur d'emploi 25 €

* Les statuts sont disponibles sur notre site www.femmes-ingenieurs.org.

Ci-joint un chèque (voir coordonnées bancaires ci-après) n° : ou virement à l'ordre de *femmes ingénieurs*.

Références bancaires : Banque 30003 - Agence 03010 - Numéro de compte 00037298896 - Clé 88

Date :

Signature

À retourner à :

Association Française des femmes ingénieurs
C/O CNISF 7, rue Lamennais 75008 Paris France – Tel : + 33 (0)1 44 13 66 88

Dentelles d'Ingénieurs N° 5  1^{er} trimestre 2010